



FO - ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Académie de Nancy-Metz

Site Internet : <http://fo-ens-prive-lorraine.org/>

BAREME DES COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2011

Notre syndicat, sensible à la baisse générale du pouvoir d'achat et à des demandes faites par des adhérents, a décidé de baisser le montant des cotisations.

La tranche de salaire correspond au salaire brut mensuel en euros.

Vous pouvez fractionner votre cotisation en semestres ou en trimestres. Dans ce cas, glissez tous les chèques signés, datés comme il vous convient et libellés à l'ordre de :

FO Enseignement Privé

La mensualisation est également possible.

Envoyez le tout à l'adresse du trésorier :

PHILIPPE DI BLASI
21 RUE DU GÉNIE
57330 ESCHERANGE

La cotisation syndicale donne lieu à une réduction d'impôt de 66% de son montant (sauf si vous déclarez les frais réels). N'oubliez pas de joindre l'attestation fiscale à votre déclaration de revenus !

TRANCHE DE SALAIRE en euros	COTISATION ANNUELLE en euros
1100	108
1200	117
1300	126
1400	135
1500	144
1600	152
1700	161
1800	170
1900	178
2000	187
2100	196
2200	205
2300	213
2400	223
2500	232
2600	241
2700	250
2800	259
2900	268
3000	276
3100	285
3200	294

